



Taxe d'habitation et taxe ordures ménagères

Par **tweetyrominet**, le **01/06/2009** à **13:36**

Bonjour, je paye chaque année ma taxe d'habitation. De plus je paye à mes propriétaires la taxe d'ordures ménagère. J'aimerais savoir si moi dans ma taxe d'habitation je ne paye pas déjà la taxe d'ordures ménagères ?
Salutations

Par **Marion2**, le **01/06/2009** à **16:31**

Bonjour,
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est toujours incluse dans les impôts fonciers et non dans la Taxe d'habitation.
Il est donc tout-à-fait normal que vos propriétaires vous réclament le règlement de celle-ci.
Cordialement.